



ZOOM SUR... les défibrillateurs



En France, les accidents cardiaques présentent en un taux de survie de 3%. De même, les maladies cardio-vasculaires sont la cause de 29% des décès. En Moselle Est, en particulier dans le Bassin Houiller, les maladies cardio-vasculaires dépassent largement ces taux.

Pour pallier à ces risques, un défibrillateur de type semi-automatique a été installé au village, dans le SAS du Crédit Mutuel.

Ces appareils sont très simples d'utilisation et la personne à secourir ne risque rien. Bien sûr, ce premier geste ne dispensera pas l'intervention simultanée des services de secours.

À savoir que les pompiers disposent également d'un appareil.

L'agenda

- 8 mai : marche des Écoles.
- 23 mai (Nature aux Pattes) : journée Barbecue.
- 6 juin (Arhub, radio amateur) : vide-grenier.
- 12 juin (Ecoles) : fête scolaire à l'école et au foyer.
- Du 19 au 20 juin : fête de la musique organisée par la commune.
- Du 18 au 25 juillet : estivales du Scrabble organisées par le Club de Scrabble.
- 31 juillet : tournoi de scrabble organisé par le Club de Scrabble.
- Du 8 au 15 août : estivales du Scrabble organisées par le Club de Scrabble.



ÉDITORIAL



Ce printemps a vu le démarrage de deux grands chantiers, prélude à la construction de l'école maternelle, de la maison de quartier et de la construction du trottoir de la rue principale.

En effet, le chantier de la liaison, rue de la Montagne-rue de la Paix, est en cours. Sans participation financière de la commune, cette liaison va permettre de remplacer deux rues en impasse par un circuit en sens unique. Les camions d'ordures ménagères n'auront plus de difficultés dans ce secteur et les riverains circuleront dans de meilleures conditions. De plus, les dix-huit pavillons généreront de la richesse fiscale dont la commune a bien besoin.

L'extension de la rue des Écoles qui vient de démarrer permettra d'amener les réseaux jusqu'au site du nouveau groupe scolaire. Le permis de construire pourra être déposé en juin et les travaux pourraient commencer en automne. La construction de la maison de quartier à la cité dont le permis est déjà accordé commencera après l'été. Les financements sont bouclés, avec des subventions à 80%. Toutefois, la réduction de l'aide européenne a amené le conseil municipal à différer la construction de la salle multiculturelle qui devait compléter les installations. Ce chantier sera l'occasion d'effectuer l'isolation du local des boulistes, pour lesquels une nouvelle association a vu le jour.

En ce qui concerne le trottoir de la rue Principale, le Syndicat d'assainissement de Farébersviller a inscrit au budget 2010 le remplacement de la conduite d'eaux usées, avec les avaloirs vers le nouveau trottoir. La commune réalisera dans la foulée le trottoir en enrobés jusqu'aux clôtures des riverains. Avec les communes voisines qui ont chacune des programmes ambitieux, Théding apporte sa pierre aux efforts de relance économique. Il est à noter que 72% des investissements de notre pays sont réalisés par les collectivités locales.

Jean-Paul Hilpert, maire

CIVISME — Quelques recommandations de civisme

Sécurité

Il est formellement interdit de stationner les véhicules sur les trottoirs ou les passages, notamment à l'Allmend, où les chemins ne doivent en aucun cas être encombrés. Pensons aux piétons et faisons en sorte qu'ils puissent circuler librement et en toute sécurité.

Divers

N'oubliez pas que les chiens doivent être tenus en laisse.

La destruction par le feu de déchets verts est autorisée le jeudi.



TERRAINS CONSTRUCTIBLES AU QUARTIER SUD

Des terrains constructibles sont encore disponibles au quartier sud de Théding, rue du Buchwald. Le prix de vente fixé par le conseil municipal est de 7500 € l'are hors taxes. Tous les renseignements relatifs à ces terrains peuvent être obtenus en mairie.



LE POINT SUR... — Le périscolaire

L'Office Municipal de Théding n'a pas survécu malgré tous les efforts de ceux et de celles qui se sont battus pour son maintien. Bien que la commune ait poursuivi le versement de ses aides, les dettes atteignaient 100 000 €. Tous les financeurs publics ou privés ont renoncé à sauver l'association, car, même à supposer que l'association réussisse à dégager 10 000 € par an d'excédent, il aurait fallu 10 ans pour résorber toutes les dettes.

Pour autant, avec l'aide de l'association de parents d'élèves de l'école, un service de cantine scolaire a été mis en place après les vacances scolaires de printemps. Et pour la rentrée de septembre, l'ASBH étudie avec la commune un accueil périscolaire après la classe, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse ; les candidatures sont enregistrées en mairie pour des emplois d'animateurs à temps partiel, titulaires d'un BAFA. Avec ces deux initiatives, c'est un service rénové aux familles qui est proposé, dans le respect du bon usage de l'argent public.

FINANCES — Budget primitif 2010

Huit réunions de la commission des finances ont été nécessaires pour arrêter le projet de budget primitif 2010. Celui-ci a été adopté le 7 avril par le conseil municipal. Au niveau de la section de fonctionnement, les dépenses s'équilibrent en dépenses comme en recettes à 1 164 516,50 € dont 189 566,50 € de prélèvement pour la section d'investissement et 14 100 € pour l'amortissement de l'emprunt de l'Office Municipal de Théding. La section d'investissement s'équilibre en dépenses comme en recettes à 3 348 189,70 €. Les opérations sont, pour les plus importantes : les petites opérations mobilières et immobilières, la création d'un nouveau groupe scolaire, l'extension de la rue des Écoles, la réalisation d'une maison de quartier, la réalisation d'une voie de jonction entre les rues de la Paix et de la Montagne (rue des Quatre Vents), l'aménagement d'un giratoire y compris l'élargissement de la rue de la Colline (anciennement impasse de la Chapelle) et la création d'un trottoir, rue Principale.

SERVICE DE PROXIMITÉ

Cantine scolaire

Pour répondre aux besoins des parents qui travaillent, une cantine a démarré le lundi 26 avril jusqu'à la fin de l'année scolaire au foyer situé rue de la Paix. À partir de la rentrée de septembre, ce service pourra être reconduit, ainsi qu'un accueil après les classes (l'ASBH est chargée de son étude). Dans l'immédiat, les repas seront livrés par la société Innova, les jours de classe, lundi, mardi, jeudi et vendredi, hors période de congés scolaires et jours fériés. Pour l'heure, les effectifs enfants sont de manière permanente de 6 les lundis, de 8 les mardis, 12 les jeudis et de 7 les vendredis. À ceux-ci, s'ajouteront 12 enfants à titre occasionnel. Les inscriptions se feront le jour J-1 avant 12 heures à la mairie.

Les enfants seront pris en charge par Marie-Thérèse Egloff, ATSEM, à la sortie des classes à 12h00, accompagnés jusqu'au foyer où ils seront servis par Cathy Schmitt, adjointe technique, puis ils seront reconduits à l'école pour 13h20.